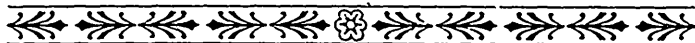


SOMMAIRE.



Je suis l'Immaculée Conception, p. 53. — Enfants martyrs, p. 59. — Vies des Saints de l'Ordre Séraphique, p. 63. — Etude sur le Tiers-Ordre de S. François, p. 67. — Un Tertiaire du XIX^{me} siècle, p. 70. — Chronique Franciscaine, p. 76. — Faveurs obtenues par l'intercession de notre bon frère Didace, p. 78. — Correspondance de Rome, p. 87. — Lettre encyclique de notre Rme P. Général. — Nécrologie, p. 91.



Indulgences que l'on peut gagner dans le mois.

Indulgences Plénières.

1. Tous les jours, les nombreuses indulgences plénières et partièlles du *chemin de la croix*.
2. Un jour du mois, en récitant six *Pater, Ave, Gloria*, nombreuses indulgences plénières et partièlles.
3. Le jour de la réunion mensuelle, indulgence plénière, *aux conditions ordinaires*.
4. Un jour du mois, au choix de chacun (*mêmes conditions*.)
5. Le 5, bien que l'office de nos martyrs soit transféré au lundi.

Indulgences Partièlles.

1. 30 ans et 30 quarantaines, le 5 et le 12.
2. 15 ans et 15 quarantaines, le 15.
3. 7 ans et 7 quarantaines, le 22, et pour les Cordigères le 5.
3. Indulgence de 300 jours pour un grand nombre de bonnes œuvres indiquées dans la Règle par S. S. Léon XIII.

Imprimatur :

+ EDOUARD CHS., Archevêque de Montréal.